



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Vols de pièces automobiles : fléau marseillais

Question orale n° 577

Texte de la question

Mme Monique Griset attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le vol de pièces détachées de véhicules terrestres à moteur en France et plus spécialement à Marseille. La voiture est un bien de première nécessité pour une majorité de Français. Un bien indispensable pour leurs activités professionnelles ou plus généralement dans leurs vies quotidiennes, familiales. Et malheureusement un véritable marché souterrain des pièces détachées existe à Marseille et donc le vol de ces dernières est quasi-quotidien à Marseille. En 2024, sur Paris, Lyon et Marseille c'est 96 200 vols d'accessoires de voitures. Ces vols impactent la sécurité et la quiétude des Marseillais mais également leurs finances ; Marseille est la ville où l'assurance-auto est la plus onéreuse. Elle lui demande quels sont les moyens qu'il compte mettre en place pour lutter efficacement contre le marché illégal des pièces automobiles et donc assurer aux citoyens que leurs biens sont en sécurité dans le pays.

Données clés

Auteur : [Mme Monique Griset](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 577

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 janvier 2026](#)